

# VITI VERSANT BIO : LA LETTRE D'INFO N°63

AOÛT 2023

Lettre éditée par la Chambre d'agriculture du Vaucluse

## Dans ce numéro :

La Chambre d'agriculture vous accompagne  
[www.chambre-agriculture84.fr](http://www.chambre-agriculture84.fr)

**FLAVESCENCE DOREE**

**PENSEZ-Y :**

**FONDS D'URGENCE BIO  
COUVERTS VEGETAUX**

**ON A BESOIN DE VOUS :**

**ENQUETE DE SATISFACTION**

**INFOS DIVERSES : STATUT DES PLANTS BIO**

**FOCUS : RECORD DES EXPORTATIONS MONDIALES DE  
VINS EN 2022**

**ZOOM TECHNIQUE : DES EXPERIMENTATIONS EN  
VITICULTURE**

*Pour plus d'informations sur le bio :*  
[pauline.garin@vaucluse.chambagri.fr](mailto:pauline.garin@vaucluse.chambagri.fr)



## AGENDA

**Dégustation de variétés de raisin de table :**  
4 septembre

**TECH AND BIO :** 20 et 21 septembre 2023

## LA CHAMBRE D'AGRICULTURE VOUS ACCOMPAGNE : FLAVESCENCE DOREE

En collaboration avec les ODG du Luberon et du Ventoux, la Chambre d'agriculture de Vaucluse organise plusieurs journées de prospection, de 7h00 à 12h00. **Votre mobilisation est plus que jamais indispensable** afin de détecter le plus en amont possible une éventuelle présence de la maladie. Il suffit de vous inscrire via les contacts ci-dessous.

Date	Communes	Inscriptions
29 Août	Ansouis	Eloïse Bousquet: 06 64 53 90 51 <a href="mailto:eloise.bousquet@vaucluse.chambagri.fr">eloise.bousquet@vaucluse.chambagri.fr</a>
28 août	Grambois	
29 Août	Le Baroux	Jean Marc Long : 06 26 35 95 18 <a href="mailto:jean-marc.long@vaucluse.chambagri.fr">jean-marc.long@vaucluse.chambagri.fr</a>
1 <sup>er</sup> et 8 Septembre	Carpentras	
07 Septembre	Entrechaux	
29 Septembre	Saint Hyppolite	

# PENSEZ-Y : OUVERTURE GUICHET FONDS D'URGENCE BIO

En complément du fonds d'urgence bio lancé en avril dernier (10 M€), un **dispositif d'indemnisation exceptionnel** de 60 millions d'euros (au niveau national) est mis en place par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire (MASA) pour apporter un soutien aux exploitations en agriculture biologique frappées par la crise actuelle de consommation des produits issus de l'agriculture biologique et ayant subi des pertes économiques importantes.

## Critères d'éligibilité

**1. être exploitant agricole**, un groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC), une exploitation agricole à responsabilité limitée (EARL) ou une autre personne morale exerçant une activité agricole biologique en France.

**2. être une petite ou moyenne entreprise** (PME) au sens de l'annexe I du règlement (UE) 2022/2472 de la Commission du 14 décembre 2022.

**3. être immatriculé au répertoire SIRENE de l'INSEE par un numéro SIRET actif** au moment du dépôt de la demande d'aide et au jour du paiement.

**4. être spécialisé à 100 % en Agriculture Biologique** (certifié et/ou en conversion) pour la production agricole primaire, justifié par le certificat Bio valide à la date du dépôt de la demande d'aide

**5. avoir subi une perte d'EBE** sur l'exercice indemnisé **supérieure ou égale à 20 %** par rapport à la référence, justifiée par une attestation comptable

**6. avoir eu une dégradation de trésorerie nette sur l'exercice indemnisé supérieure ou égale à 20 %** par rapport à la référence, justifiée par une attestation comptable.

L'aide est fondée sur la prise en charge d'une partie de la baisse d'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) de l'exploitation spécialisée en Agriculture Biologique sur l'exercice comptable clôturé entre juin 2022 et mai 2023, comparativement à la moyenne des 2 exercices de référence (juin 2018 à mai 2020 ; cas particulier pour les récents installés en agriculture).

## Modalités de dépôt

La demande d'aide est dématérialisée, **en ligne sur la Plateforme** d'Acquisition de Données (PAD) **de FranceAgriMer**, et à déposer **avant le 20 septembre 2023 14h**.

Pour en savoir plus et accéder aux pièces justificatives des demandes d'aide, cliquez **ICI**  
A l'aide de votre numéro de SIRET valide, vous pouvez aussi accéder au **TELESERVICE**

## PENSEZ-Y AUSSI :

### COUVERTS VEGETAUX

C'est le moment de semer vos couverts végétaux temporaires. Mais que semer, quand, où et à quelle dose ? Vous trouverez ces informations dans la fiche technique **ICI**

**Et pour plus de renseignements auprès de**  
Viviane Sibé - 06 29 83 06 16  
[viviane.sibe@vaucluse.chambagri.fr](mailto:viviane.sibe@vaucluse.chambagri.fr)

## ON A BESOIN DE VOUS :

### ENQUETE DE SATISFACTION

Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait. Merci de bien vouloir prendre **5 minutes** pour répondre à une enquête de satisfaction qui nous permettra d'adapter à vos besoins le contenu et la forme de cette lettre.

**Répondre à l'enquête**

## INFOS DIVERSES:

### STATUT DES PLANTS BIO

Les plants viticoles étaient sous le régime de l'autorisation générale. Ils ont basculé depuis le 31 juillet 2023 en « **dérogation possible** ». Il sera dorénavant nécessaire d'utiliser les plants disponibles sur la base de données, si les plants présents correspondent au besoin en termes de quantité et de qualité de plant. Dans le cas contraire, il faudra demander une dérogation, **impérativement avant la commande**, pour pouvoir utiliser des plants issus de l'agriculture conventionnelle (**à effectuer sur le site <https://www.semences-biologiques.org>**).

# FOCUS : RECORD DE LA VALEUR DES EXPORTATIONS MONDIALES DE VINS EN 2022

*D'après l'OIV, en 2022, la consommation et les échanges volumiques sont en légère baisse. Mais la valeur globale des exportations mondiales de vin a atteint le plus haut niveau jamais enregistré.*

• **La surface du vignoble mondial reste stable** avec 7,3 millions d'hectares (Mha). L'UE représente 3,3 Mha depuis plusieurs années avec en tête, l'Espagne (955 000 ha), puis la France (812 000 ha). Malgré sa baisse continue de production, la Chine reste néanmoins 3ème en superficie de vignoble devant l'Italie.

• **La production de vin de 2022** est estimée à 258 Mhl, soit une diminution de 1 % par rapport à 2021. Depuis 4 ans, la production mondiale de vin avoisine les 260 Mhl, très légèrement en deçà de la moyenne des 20 dernières années. **Cette année, la production de l'UE a pourtant augmenté de 4%** pour retrouver un niveau de 161,1 Mhl.

• **La consommation mondiale de vin en 2022** est estimée à 232 Mhl, soit une diminution de 2 Mhl par rapport à 2021. La crise énergétique provoquée par le conflit la guerre en Ukraine et des perturbations de la chaîne d'approvisionnement à l'échelle mondiale ont entraîné une **hausse des coûts de production et de distribution, répercutée sur les prix de vente.**

**La consommation de l'UE**, qui avait retrouvé le niveau de sa moyenne décennal en 2021, a

finalement baissé de 2% en 2022 (111Mhl). En 2000, l'UE représentait 59% de la consommation mondiale. En 2022, ce n'est plus que 48% des vins qui sont consommés en UE. **La France reste le plus grand consommateur de l'union (25,3 Mhl), et le 2ème mondial, derrière les Etats-Unis**, premier consommateur au monde avec 34Mhl.

• **En 2022, les exportations de vin** ont été gravement affectées par une forte inflation et un ralentissement significatif du fret maritime. Cette conjoncture a entraîné une **baisse globale du volume de vin exporté**, mais le prix moyen ayant fortement augmenté (+15 % par rapport à 2021), **la valeur des exportations mondiales de vin en 2022, est montée à 37,6 Mds€**, soit le chiffre le plus élevé jamais enregistré et une augmentation **de 9%** par rapport à 2021.

**La France reste le premier exportateur mondial** avec 12,3 Mds€, presque le tiers de la valeur des exportations mondiales ; **et les Etats-Unis le premier pays importateur** de vins avec 14,4 Mhl, représentant 7 Mds€ d'achats (soit une augmentation de 3% en volume et 7% en valeur).

## VU, LU, A LIRE

Pour en savoir plus vous pouvez consulter, sur le site de l'OIV, la **note de conjoncture vitivinicole mondiale 2022**

**Inter-Rhône investit dans la promotion de ses vins blancs**

**L'appellation Côtes du Rhône remporte un combat pour la protection de sa dénomination contre les usurpations**, annonce l'INAO

## ZOOM TECHNIQUE : DES EXPERIMENTATIONS LOCALES EN VITICULTURE

*Le 27 juillet 2023 se tenait la journée portes ouvertes au domaine expérimental de la Chambre d'Agriculture de Vaucluse à Piolenc. Les conseillers de la chambre et leurs partenaires de l'institut Rhodanien, de l'IFV et du CRIIAM ont présenté certaines de leurs expérimentations en cours.*

**Irrigation précoce** : un essai financé par la Région Sud PACA, d'abord mis en place sur

grenache en 2022 et sur syrah en 2023, teste les effets d'un apport d'eau avant floraison. L'intérêt

étant d'apporter de l'eau à un moment où la tension sur la ressource n'est pas trop forte. En 2022, il est ressorti que la modalité irriguée précocement présentaient des **baies plus grosses et un meilleur chargement en sucre**, mais une contrainte hydrique identique à la modalité non irriguée précocement. En 2023, d'autres modalités ont été ajoutées et l'impact sur la qualité des vins sera mesuré.

Si le sujet vous intéresse, vous pouvez aussi vous rapprocher du **GIEE OPTIM'EAU** qui travaille sur l'optimisation de l'irrigation en viticulture.

**Contact : Manon Dublet - [manon.dublet@vaucluse.chambagri.fr](mailto:manon.dublet@vaucluse.chambagri.fr)**

**Dep Grenache :** ce projet du Plan National Déperissement du Vignoble vise à mieux connaître et réduire la mortalité du cépage grenache.

Sur 3 réseaux de 100 parcelles (dans le Vaucluse, le Gard et les Bouches-du-Rhône), au mieux, au bout de 30 ans, 5% des ceps sont morts, au pire 60%. Bien que le grenache exprime moins de symptômes d'esca BDA que le cabernet, par exemple, les ceps meurent tout autant.

Les causes sont bien connues : esca, BDA, pourridié, jaunisses, court-noué... Mais on sait maintenant qu'il y a des **facteurs aggravants** : sécheresse, précédent cultural et grosses plaies de taille.

On observe 2 à 3 fois moins de parcelles avec symptômes significatifs de court noué si le précédent cultural n'est pas de la vigne.

De la même façon, il y a 2 à 3 fois moins de symptômes d'esca sur parcelles en taille mécanique, et encore 2 à 3 fois moins sur la non taille par rapport à la taille mécanique.

D'éventuelles solutions sont en cours de test : réduire la vigueur, recéper, tailler en respectant les flux de sève.

**Contact : Marion Claverie - [marion.claverie@vignevin.com](mailto:marion.claverie@vignevin.com)**

**Pulvérisation fixe :** ce système a été installé sur une vigne en non taille. Le traitement est réalisé en quelques minutes et projeté sur le rang par des pulsars (Netafim) installés au-dessus du rang. Les résultats intermédiaires sur mildiou, avec du cuivre liquide, montrent une

**efficacité comparable à une pulvérisation classique sur l'intensité de mildiou sur grappe.** En revanche, pour l'intensité de mildiou sur feuille, la pulvérisation fixe semble un peu moins efficace.

Cette installation pourrait aussi servir à lutter contre les gelées blanches au printemps.

**Contact : Laura Tabuteau - [laura.tabuteau@vaucluse.chambagri.fr](mailto:laura.tabuteau@vaucluse.chambagri.fr)**

**Biocontrôle :** le projet BioViMed, financé par FranceAgriMer, vise à évaluer les alternatives au cuivre et au soufre. Les premiers résultats des expérimentations réalisées en 2023 ont été présentées.

Il ressort que **pour lutter contre l'oïdium, le soufre à 8kg toute la saison reste le plus efficace.** Ensuite c'est Vitisan, correspondant à un soufre de 4kg, qui se démarque de Sonata et Carpet. Les biocontrôles ont été utilisés à partir de la floraison après un soufre à dose modulée.

**Pour le mildiou,** c'est le cuivre positionné avant une pluie qui reste également plus efficace que le cuivre après une pluie, qui lui-même reste plus efficace que les alternatives testées. Parmi celles-ci, le Limocide et le Roméo, seuls, sont plus efficaces que Equiset et Salix, en alternance, eux-mêmes plus efficaces que Romeo et Limocide ensemble. Les mêmes produits ont été utilisés toute la saison.

**Contact : Silvère Devèze - [silvere.deveze@vaucluse.chambagri.fr](mailto:silvere.deveze@vaucluse.chambagri.fr)**

**Sélection de variétés rhodaniennes résistantes :** il s'agit de croisement de syrah ou grenache ou muscat petit grain avec des variétés présentant plusieurs gènes de résistance au mildiou et à l'oïdium.

**50 variétés sont actuellement testées et 100 autres à venir.** Ces observations permettront d'éliminer les variétés trop précoces, trop tardives ou trop coulardes, ainsi que celles trop sensibles au black rot, ou aux rendements trop bas, ou encore insatisfaisantes à la dégustation. La vingtaine de variétés les plus prometteuses sera replantée en VATE (protocole d'observations plus poussées avec des répétitions). Au final, l'objectif est de sélectionner 2 à 3 variétés.

**Contact : Viviane Bécart - [v.becart@institut-rhodanien.com](mailto:v.becart@institut-rhodanien.com)**

## POUR ALLER PLUS LOIN, OU AILLEURS...

Variétés résistantes rhodaniennes

Dep grenache

## AGENDA

## FORMATIONS

### Obtenir son Certiphyto DENSA

19 et 20 octobre 2023 – Avignon

**Pour en savoir plus et s'inscrire**

### Déposer un permis de construire en mettant toutes les chances de son côté

19 et 20 octobre 2023 – Avignon

**Pour en savoir plus et s'inscrire**

### Prendre sa retraite en main – Cap transmission

24 octobre 2023 à Carpentras

**Pour en savoir plus et s'inscrire**

### Renouveler son Certiphyto DENSA

26 octobre 2023 – Mazan

**Pour en savoir plus et s'inscrire**

### Entretenir sa tronçonneuse et son petit matériel

30 et 31 octobre 2023 – Isle sur la Sorgue

**Pour en savoir plus et s'inscrire**

**Contact** : Patricia Duflos 04 90 23 65 05  
formation@vaucluse.chambagri.fr

## Dégustation de variétés de raisin de table

**Lundi 4 septembre 2023**

**de 17h00 à 18h00**

Domaine expérimental La Tapy  
à Carpentras

Dans un contexte où le marché du raisin de table biologique est difficile depuis plusieurs années, La Tapy travaille sur de nouvelles variétés à planter. Bio de PACA, La Tapy et la chambre d'agriculture de Vaucluse vous propose de déguster les variétés Ora, Exalta, Palatina, Centennial, Regal, Ralli, Einset, Suffolk.

**Contact** :  
Pauline Garin 06 88 20 87 15  
pauline.garin@vaucluse.chambagri.fr



**20 et 21 septembre 2023**

à Bourg-lès-Valence

Par les Chambres d'agriculture

Salon international de la bio : démonstrations, ateliers, village exposants et de nombreuses conférences en viticulture :

- Aléas climatiques et techniques d'adaptations au **changement climatique**
- **Vins de cépages patrimoniaux et de cépages étrangers** : quels profils organoleptiques dans nos terroirs ?
- **Empreinte carbone** : définition et exemples d'applications à l'échelle de l'entreprise et de la pratique viticole
- Adaptation au **changement climatique** : retours d'expérience sur la gestion des aléas climatiques
- Le **biocontrôle** protège les cultures par nature : couverture des usages en arboriculture & viticulture

**Retrouvez toute la programmation et infos pratiques ICI**

*Bus gratuit au départ d'Avignon sur inscription ICI*

**Contact** : Fabien Bouvard  
06 43 80 00 90  
f.bouvard@paca.chambagri.fr

**Responsable de publication :**  
Pauline GARIN (06 88 20 87 15)  
pauline.garin@vaucluse.chambagri.fr  
**Prochaine lettre d'info : Octobre 2023**